



## GARDERIE PERISCOLAIRE

Ville de Valognes  
Service Enseignement, Education  
Aide à la réussite scolaire

**TARIF HORAIRE INCOMBANT AUX FAMILLES ET APPLICABLE au 1<sup>er</sup> septembre 2011**

*Délibération du Conseil Municipal en date du 18 avril 2011*

*Tarif applicable aux familles domiciliées à Valognes en fonction des revenus et de la composition familiale*

*Tarif par enfant en €*

<i>Tranche Quotient Familial</i>	<i>Tarif avec 1 enfant</i>	<i>Tarif avec 2 enfants</i>	<i>Tarif avec 3 enfants et plus</i>
moins de 400 €	1,30	1,10	1,00
de 401 € à 550 €	1,50	1,30	1,10
de 551 € à 700 €	1,70	1,50	1,30
de 701 € à 850 €	1,95	1,75	1,55
de 851 € à 1000 €	2,15	1,95	1,75
1001 € et plus	2,40	2,20	2,00

*Tarif applicable aux familles domiciliées hors Valognes et occasionnels*

**2,80**

VALOGNES, le 12 mai 2011  
Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée à l'Enseignement,  
L'Education et l'Aide à la Réussite Scolaire

Odile SANSON